



SNUipp - FSU 28
3, rue Louis Blériot
28300 CHAMPHOL
Tel: 02.37.21.15.32
Port: 06.80.30.33.07
Fax: 02.37.21.39.89

Jean-Christophe Rétho
Secrétaire départemental SNUipp-FSU 28

À

M. l'Inspecteur d'Académie
DASEN d'Eure-et-Loir

Champhol, le 11 mars 2014

Objet : Permutations informatiques

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les résultats du mouvement inter-départemental viennent d'être publiés et, encore une fois, font apparaître de très grandes inégalités de traitement au niveau national.

Si nationalement la courbe s'inverse timidement au niveau national, l'Eure-et-Loir s'enfonce : 91.25% des collègues n'obtiennent pas de mutation.

Nous vous avons déjà alerté sur la situation injuste pour nos collègues du département d'Eure-et-Loir vécue de plus en plus difficilement car les obligeant à vivre des contraintes familiales et financières pénibles parfois depuis plusieurs années.

Avec seulement **8.75% de mutations satisfaites (13.25% en 2013) pour notre département**, le verdict 2014 affiche un taux historiquement faible. **C'est la chute libre !**

Ainsi, les mutations au titre du rapprochement de conjoint, présentées elles aussi comme prioritaires, sont pour la première fois en dessous des 20% de satisfaction : 16,43% alors qu'ils étaient 26,72 % en 2013, 38,46 % en 2010...**Pour l'Eure-et-Loir, les chiffres sont accablants : moins d'un enseignant sur six pourra rejoindre son conjoint à la rentrée prochaine.**

Le SNUipp-FSU.28 demande des mesures d'urgence pour la mobilité des enseignants de notre département, il s'adresse à vous aujourd'hui en ce sens.

Nous ne pouvons accepter que plus de 20 collègues avec un barème supérieur à 500pts (rapprochement de conjoint avec enfants) n'obtiennent pas de mutations.

Cette situation ne peut rester sans réponse. Nous vous demandons donc de prendre au plus vite des engagements fermes en faveur des professeurs des écoles du département d'Eure-et-Loir, dans le respect des barèmes en vigueur.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre requête, nous vous prions de recevoir, Monsieur le l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le secrétaire départemental du SNUipp-FSU 28

Jean-Christophe Rétho

CPI : SNUipp-FSU secrétariat national